

**REGISTRE DE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'OLLOIX**

Délibération n° 2026 / 20

Séance du 22 avril 2026

NOMBRES DE MEMBRES

En exercice :	Présents :	Votants :
11	11	11

Date de la convocation : 17 avril 2026

LE VINGT-DEUX AVRIL DEUX-MIL-VINGT-SIX, à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain HÉRITIER, Maire.

Présents : Alain HERITIER, Maire ; Pierre SAVIGNAT, Charlotte COGAN, Adjoint; Philippe SERVIER, Claire VOLPI, Stéphane BEAL, Martina DELPY, Guillaume VERGNE, Vincent BAFFALEUF, Julie FONTEIX et Laurine COHADE, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de séance : Claire VOLPI

OBJET : Désignation des délégués titulaires et suppléants au Collège Jean Rostand des MARTRES-DE-VEYRE

- **CONSIDERANT** que la commune d'OLLOIX est membre du Syndicat intercommunal de gestion du collège Jean Rostand ;
- **CONSIDERANT** qu'il appartient au Conseil Municipal de former, au cours de ses séances, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit à l'initiative de l'un de ses membres ;
- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22 ;

Le Maire propose à l'Assemblée les délégués suivants :

➤ Délégué(e)s titulaires :

- Monsieur Guillaume VERGNE
- Madame Charlotte COGAN

➤ Délégué(e)s suppléant(e)s :

- Madame Julie FONTEIX
- Monsieur Stéphane BEAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE

- **De valider** la proposition de Monsieur le Maire et de nommer Monsieur Guillaume VERGNE et Madame Charlotte COGAN comme délégués titulaires et Madame Julie FONTEIX et Monsieur Stéphane BEAL comme délégués suppléants.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
11	0	0

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 28 avril 2026

Le Maire,

Alain HÉRITIER

La secrétaire de séance,

Claire VOLPI

